

**PROJET D'INVESTISSEMENT**  
**VISANT L'AMÉLIORATION ET LE RENFORCEMENT DU RÉSEAU DE**  
**TRANSMISSION DU SAGUENAY**

**SUIVI DE LA DÉCISION D-2013-192**

|                              |
|------------------------------|
| Régie de l'énergie           |
| DOSSIER:<br>R.3867-2013 Ph3B |
| DEPOSÉE EN AUDIENCE          |
| 10/04/2018                   |
| Date:<br>A.0169              |
| Pieces n°:                   |

**Société en commandite Gaz Métro**  
**Projets d'investissement visant l'amélioration et le renforcement**  
**des réseaux de transmission de l'Estrie et du Saguenay, R-3919-2015**

---

**Investissements en amélioration**

1 Pour le réseau de transmission du Saguenay et plus spécifiquement à la station de compression  
2 de St-Maurice, les investissements en amélioration de réseaux proviennent de trois catégories  
3 de la gestion des actifs : la catégorie « risque » visant à assurer l'intégrité et la fiabilité du réseau,  
4 la catégorie « respect des exigences » pour ramener la station aux normes internes de Gaz Métro  
5 et la catégorie « amélioration de l'actif » pour les réparations requises .

6 Dans le cadre du présent projet d'investissement sur le réseau de transmission du Saguenay, un  
7 investissement en amélioration de réseaux au coût de 23,01 M\$, est une partie importante du  
8 coût de 31,11 M\$ de la mise à niveau de la station de compression de St-Maurice. Voici comment  
9 se décompose l'investissement de la catégorie « amélioration » :

- 10 - les travaux de réparation des compresseurs électriques actuels;
- 11 - l'ajout d'un compresseur de secours à gaz naturel dans un bâtiment séparé, de  
12 puissance équivalente à la capacité d'un compresseur électrique.

13 Dans le cadre de la stratégie de gestion des actifs et des projets d'amélioration du réseau, ce  
14 type de coût est supporté par l'ensemble de la clientèle. Gaz Métro propose un traitement  
15 identique, traitement qui est par ailleurs recommandé par NERA.

**Investissements en renforcement**

16 Les investissements sur le réseau de transmission provenant de la catégorie « renforcement »  
17 visent à accroître la capacité et la flexibilité d'opération du réseau de transmission. Les  
18 investissements nécessaires au renforcement du réseau sont attribuables aux mesures qui  
19 touchent à la fois l'amélioration du réseau (intégrité et fiabilité du réseau) et les projets de  
20 développement (ajout de clients).

21 Les investissements requis pour la catégorie « renforcement » sont le nouveau compresseur à  
22 La Tuque au Saguenay (50,01 M\$) et une partie des coûts associée au compresseur de  
23 St-Maurice (8,10 M\$). Ce coût de 8,10 M\$ est dû à l'augmentation de la capacité du compresseur  
24 à gaz naturel et à la modification des ratios de compression des deux compresseurs électriques  
25 actuels. Pour les raisons contenues au rapport de NERA, notamment que le renforcement  
26 bénéficiera à tous les clients, ces coûts sont assumés par l'ensemble de la clientèle.